



À Monsieur le Guide suprême de la République islamique d'Iran  
Ayatollah Sayed Ali Khamenei  
Téhéran  
République islamique d'Iran

Paris, le 23 juillet 2019

Monsieur le Guide suprême,

Deux mois après le rassemblement pacifique du 1<sup>er</sup> mai devant le parlement de Téhéran, la pression sur les personnes arrêté-es ne cesse de s'accroître.

Parmi la cinquantaine de manifestant.es arrêté.es, la plupart de celles et ceux qui ont été provisoirement libéré.es sous caution sont convoqué.es devant le tribunal et subissent des pressions.

La procédure d'interrogatoire d'**Atefeh Rang-Raz**, **Néda Naji**, **Marzieh Amiri** et **Anisha Asadullahi**, a pris fin il y a plus d'un mois. Ces personnes devraient donc être libéré.es, conformément à la loi et à la procédure judiciaire en vigueur. Mais malheureusement elles sont toujours en prison. Mme **Néda Naji** a été transférée à l'hôpital de la prison à cause de coups et blessures qu'elle a reçus sous la torture.

Le syndicaliste de la sucrerie de Haft-Tapeh, **Esmail Bakhshi**, est toujours en prison et victime de pressions pour le faire revenir sur ses déclarations concernant les tortures subies. **Sepideh Gholian**, militante étudiante est dans la même situation.

Par ailleurs, trois journalistes, **Sanaz Alahyari**, **Amir Amirgholi** et **Amirhossein Mohammadifar** sont détenus arbitrairement depuis le mois de janvier 2019 et ne sont pas autorisés à consulter un avocat. Ils sont notamment inculpés de «rassemblement et collusion en vue de commettre des atteintes à la sécurité nationale», de «propagande contre le régime», de «diffusion d'informations mensongères» et d'«appartenance à un groupe formé dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale». Les charges retenues contre ces journalistes sont directement liées au fait qu'ils ont exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion en couvrant des manifestations organisées par des ouvriers-ères de l'usine de canne à sucre de Haft Tappeh, qui réclamaient le versement d'arriérés de salaire et dénonçaient de mauvaises conditions de travail.

Les organisations syndicales françaises signataires de ce texte condamnent avec force cette répression insupportable. Elles appellent le régime iranien à respecter les conventions internationales ratifiées par son gouvernement.

Elles exigent la libération, et l'arrêt de toute forme de pressions, sans conditions et sans délai, de l'ensemble des syndicalistes, journalistes, et activistes arrêté.es.

Veillez, Votre excellence, recevoir nos salutations respectueuses.

Confédération française démocratique du travail (CFDT) [fcouderc@cfdt.fr](mailto:fcouderc@cfdt.fr)

Confédération générale du travail (CGT) [n.ferouse@cgt.fr](mailto:n.ferouse@cgt.fr)

Fédération syndicale unitaire (FSU) [michelle.olivier@snuipp.fr](mailto:michelle.olivier@snuipp.fr)

Union syndicale Solidaires [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) [rachel.brishoual@unsa.org](mailto:rachel.brishoual@unsa.org)

P.S. : Copie à :

Monsieur Hassan Rohani, Président de la République islamique

Monsieur Ebrahim Raïssi, Chef de la magistrature

Monsieur l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran à Paris